

CODE FORMATION  
BAT BUREAUX



#### PUBLIC :

Architectes, Maîtres d'ouvrages,  
économistes, BET



#### EFFECTIF :

5 à 12 personnes



#### PRIX :

750€ HT / Personne



#### DUREE ET LIEUX :

9 heures en 3 séances de 3  
heures chacune

A DISTANCE

EN PRESENTIEL : nous contacter

INTRA : Partout en France  
(nous consulter)

## MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Diaporama avec exposés  
Illustrations à partir de cas concrets et  
de retour d'expérience.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Remise des documents par voie  
électronique et transmission de  
l'enregistrement de la formation.

## MODALITÉS INTERVENTION

En distanciel

## MODALITÉS D'EVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par  
questionnaires à la fin de la session de  
formation.

## MODALITÉS DE SUIVI

Siege social  
163 rue du Colombier  
33170 PABEEU  
Chaque participant signe un ABECEI-  
Tél : +33(0)5 62 24 36 76  
SIRET 450 059 001 000 21

# CONSTRUIRE DES BUREAUX : LES ENJEUX ACOUSTIQUES



#### OBJECTIFS:

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les spécificités de la construction de bureaux pour les aspects acoustiques
- Repérer les points clés acoustiques aux différents stades d'avancement des projets
- Sécuriser sa relation contractuelle avec les autres acteurs (constructeur, aménageur, utilisateur) sur les aspects acoustiques



#### PRE-REQUIS :

Pratique professionnelle de l'acte de construire

## PROGRAMME DÉTAILLÉ :

### SESSION 1

**Tour de table : Présentation de chacun des participants et du formateur, expression des attentes. Présentation et validation du programme développé lors de la session.**

#### **Introduction : La qualité de l'environnement sonore en France - 0H15**

- Etat des lieux,
- Quelques statistiques,
- Origine des nuisances,
- Conséquences sur la santé,
- Pathologies du bâtiment,
- Les principales « non conformités » des bâtiments neufs.
- Coût social du bruit.

#### **1. De quel phénomène s'agit-il ? 1H00**

- La source et l'émission,
- La propagation,
- Les notions de fréquence, d'intensité, de puissance et pression acoustique.

Activités pédagogiques : Le formateur explique et illustre par des exemples concrets les phénomènes de l'acoustique. Les participants sont invités à partager leurs expériences, ils échangent et questionnent.

formation@gamba.fr  
www.gamba.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31



## 2. Les effets du bruit – 0H45

- Perception non auditive,
- Repérage dans l'espace,
- Alerte,
- Notion de paysage sonore,
- Les effets du bruit sur le sommeil,
- Les conséquences du bruit: stress,
- Perception auditive,
- Intelligibilité de la parole,
- Risque auditif (immédiat et long terme),
- Bruits utiles, dérangeants, masquants et/ou dangereux
- Traumatismes

## 3. La fréquence et les comportements en fréquence – 0H30

- Spectres normalisés
- Bruits normalisés
- Recomposition d'un spectre en dB et dB(A)

## 4. Les paramètres acoustiques de la construction – 1H00

- Isolement acoustique et affaiblissement acoustique (Parois massiques / Parois multiples)
- Les bruits de chocs
- La réverbération

# SESSION 2

## 5. Identifier les besoins en acoustique – 1H00

- Ambiance sonore et identité des bâtiments
- Fonctionnalités
  - intimité, confidentialité
  - partager l'activité, le travail
  - chez soi ou en collectif
  - entendre et comprendre
  - coexister ou vivre ensemble
- Protection et confort d'usage

## **6. De la fonctionnalité aux cadres habituels - 1h00**

Réglementation, certifications diverses (NF, BREEAM,...) : qu'est ce qui est réglementaire ? qu'est ce qui est négociable, qu'est ce qui est fonctionnellement indispensable ?

- Isolement acoustique vis-à-vis de l'extérieur
- Isolement acoustique entre locaux
- Les bruits d'équipements
- Les bruits de chocs
- La réverbération
- Les équipements



### **7. Les projets partagés – les interfaces « clés » - 1h00**

- Le point de vue « utilisateur »
- Le point de vue « aménageur »
- Le point de vue « Constructeur »

## SESSION 3

### **7. A partir de cas concrets, les points durs - 2H00**

- L'isolement entre locaux
  - La modularité
  - Les façades rideaux
- Les Open-spaces

### **8. Que doivent contenir les documents contractuels - 1H00**

- L'engagement sur un résultat global vis-à-vis des utilisateurs
- La répartition des responsabilités en constructeur et aménageurs

Évaluation des acquis : un QCM est remis individuellement aux participants afin d'évaluer le niveau des acquis de la formation. Correction collective, échanges, questions/ réponses.

Synthèse du stage, et évaluations de satisfaction.

